



Ajournement/ naturalisation

Par **kez**, le **16/07/2013** à **15:08**

Bjr à tous,

Un ajournement pour deux ans vient de m'être notifié il y'a seulement deux jours, suite à ma demande de naturalisation.

Motif: je suis redevable de la somme de 4600€ à mon précédent bailleur ala date du 11/02/2013. Par décision de justice, je suis en train de rembourser cette Dette depuis 2010 par opposition sur mon salaire.

Ai-je de réelles chances si je fais un recours auprès du ministre de l'intérieur?

Merci a tous de bien vouloir me répondre

À bientôt!

Par **amajuris**, le **16/07/2013** à **16:18**

bjr,

à mon avis, votre recours a peu de chances d'aboutir car l'ajournement est motivé (cela aurait pu être un refus).

il vaut mieux finir de rembourser votre dette et refaire une demande plus tard.

cdt

Par **kez**, le **16/07/2013** à **17:33**

Bjr amatjuris

Merci de m'avoir répondu, vos conseils me vont droit au cœur.

Je vais quand même essayer, sait on jamais